

Vu le décret du 19 mai 2021 *portant nomination du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie M. FAURE (Patrice)*;

Vu l'arrêté du 21 août 2018 *pris en application de l'article 3 du décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement* ;

Vu le contrat de développement Etat / Province Sud 2017-2022 signé le 23 décembre 2016 et ses avenants n° 1 du 4 mars 2019, n° 2 du 9 décembre 2019 et n°3 du 27 août 2020 ;

APRES AVOIR EXPOSE CE QUI SUIT :

Considérant la date d'échéance pour les engagements sur la génération actuelle des contrats de développement fixée au 31 décembre 2022 et le faible niveau d'engagement de certaines opérations des contrats de développement à ce jour ;

Considérant les demandes de plusieurs collectivités depuis le début de l'année 2021 de pouvoir procéder à des redéploiements par voie d'avenants ;

Considérant les crédits libérés en part Etat à hauteur de 2 076 652 755 F.CFP, soit 17 402 350,09 € par les périmètres Nord, Sud et Iles ;

Considérant les demandes d'abondement d'opérations existantes effectuées par la Province Nord, la Province des Iles Loyauté, les communes de Koné, Canala, Bélep, Ponérihouen, Kouaoua, Hienghène, Nouméa, La Foa et Dumbéa ;

Considérant les demandes d'inscription de nouvelles opérations effectuées par la Province Nord, la Province Sud, les communes de Koné, Kouaoua, Poindimié, Ponérihouen, Pouembout, Poya, Voh, Boulouparis, Dumbéa, Moindou, Thio, l'Île des Pins, Bourail et du Mont-Dore ;

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

I/ Les nouvelles opérations

Article 1er : Les nouvelles opérations financées via les libérations de crédits effectuées à partir des opérations déjà existantes

Les opérations suivantes sont ajoutées :

- L'opération I-2 « Mise en œuvre d'éclairage public à La Conception »
- L'opération I-3 « Réfection de la chaussée en traversée de Saint-Louis »
- L'opération I-4 « Requalification de la rue Georges Lèques »
- L'opération I-5 « Confortement de talus "Parcours du Cœur" »
- L'opération III-3 « Accueil de mineurs en perte de repères au foyer de Néméara »
- L'opération III-4 « Foyer pour enfants et adolescents sur la commune de Bourail »

Les fiches de ces nouvelles opérations sont jointes au présent avenant et insérées dans le contrat de développement.

II/ L'adaptation du contrat de développement Etat / Province Sud aux modifications du présent avenant

Article 2 : La nouvelle maquette financière intégrant les opérations susmentionnées, est annexée et intégrée au présent avenant.

Article 3 : Au sein du dispositif de gouvernance du contrat de développement Etat / Province Sud, dans le tableau du titre X, il est inséré, parmi les opérations dont le service instructeur est :

1. La Direction de l'aviation civile (DAC) les opérations suivantes :
 - L'opération I-2 « Mise en œuvre d'éclairage public à La Conception»
 - L'opération I-3 « Réfection de la chaussée en traversée de Saint-Louis»
 - L'opération I-4 « Requalification de la rue Georges Lèques »
 - L'opération I-5 « Confortement de talus "Parcours du Cœur" »
2. La Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), les opérations suivantes :
 - L'opération III-3 « Accueil de mineurs en perte de repères au foyer de Néméara »
 - L'opération III-4 « Foyer pour enfants et adolescents sur la commune de Bourail »

III/ Dispositions finales

Article 4 : Date d'effet de l'avenant

Le présent avenant, après avoir été signé par la présidente de l'assemblée de la province Sud entrera en vigueur à compter de sa signature par le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Cet avenant signé sera notifié dans les plus brefs délais à la province Sud.

Article 5 : Les autres dispositions du contrat de développement qui n'ont pas été modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait à Nouméa, en deux exemplaires originaux, le

**Le Haut-Commissaire de la
République en Nouvelle-Calédonie**

Patrice Faure

**La Présidente de l'assemblée
de la province Sud**

Sonia BACKES

EN FCFP

Maquette financière portant sur les opérations contractualisées depuis 2017 dans le cadre du présent contrat Etat / Province Sud

N° OPERATION	INTITULE DE L'OPERATION	NATURE	COUT GLOBAL		PART ETAT		TAUX PART ETAT		PART PROVINCE		TAUX PART PROVINCE		BOP/financeur
			Montant initial (2017)	Montant après avenants	Montant initial (2017)	Montant après avenants	% initial (2017)	% après avenants	Montant initial (2017)	Montant après avenants	% initial (2017)	% après avenants	
I-1 ter	Sécurisation infras routières et désenclavement de la côte Est de la province Sud (notamment Thio)	Inv	1 000 000 000	1 805 933 298	750 000 000	1 354 449 973	75,00%	75,00%	250 000 000	451 483 325	25,00%	25,00%	123
I-2	Mise en œuvre d'éclairage public à La Conception	Inv		20 000 000		10 000 000		50,00%		10 000 000		50,00%	123
I-3	Réfection de la chaussée en traversée de Saint-Louis	Inv		200 000 000		56 360 000		28,18%		143 640 000		71,82%	123
I-4	Requalification de la rue Georges Lèques	Inv		301 000 000		150 500 000		50,00%		150 500 000		50,00%	123
I-5	Confortement de talus "Parcours du Cœur"	Inv		260 000 000		65 000 000		25,00%		195 000 000		75,00%	123
II-1 qua	Habitat aidé	Inv	6 113 330 000	5 661 066 702	4 584 997 500	4 245 800 027	75,00%	75,00%	1 528 332 500	1 415 266 675	25,00%	25,00%	123
III-1 ter	Chantiers d'insertion	Fonc	500 000 000	430 000 000	375 000 000	322 500 000	75,00%	75,00%	125 000 000	107 500 000	25,00%	25,00%	123
III-2 bis	Lutte contre l'exclusion à la tribu de Saint Louis	Fonc	100 000 000	80 000 000	75 000 000	60 000 000	75,00%	75,00%	25 000 000	20 000 000	25,00%	25,00%	123
III-3	Accueil de mineurs en perte de repères au foyer de Néméara	Inv		30 000 000		15 000 000		50,00%		15 000 000		50,00%	123
III-4	Foyer pour enfants et adolescents sur la commune de Bourail	Inv		100 000 000		50 000 000		50,00%		50 000 000		50,00%	123
IV-1 bis	Restructuration et extension des maisons de santé des quartiers prioritaires et zones rurales	Inv	560 000 000	560 000 000	420 000 000	420 000 000	75,00%	75,00%	140 000 000	140 000 000	25,00%	25,00%	123
IV-2	Espace culturel de Deva	Inv	200 000 000	200 000 000	150 000 000	150 000 000	75,00%	75,00%	50 000 000	50 000 000	25,00%	25,00%	123
V-1 ter	Accompagnement à la scolarité	Fonc	750 000 000	582 000 000	562 500 000	436 500 000	75,00%	75,00%	187 500 000	145 500 000	25,00%	25,00%	123
V-2 ter	Accompagnement à la réussite des élèves internes	Fonc	130 000 000	92 000 000	97 500 000	69 000 000	75,00%	75,00%	32 500 000	23 000 000	25,00%	25,00%	123
V-3	Soutien à l'enseignement privé	Inv	1 000 000 000	1 000 000 000	750 000 000	750 000 000	75,00%	75,00%	250 000 000	250 000 000	25,00%	25,00%	123
V-4	Sécurisation des collèges publics	Inv	-	313 000 000	-	234 750 000	-	75,00%	-	78 250 000	-	25,00%	123
VI-1	Accord cadre ADEME-PS	Inv	650 000 000	650 000 000	325 000 000	325 000 000	50,00%	50,00%	325 000 000	325 000 000	50,00%	50,00%	ADEME
VII-1	Hydraulique agricole	Inv	666 670 000	-	500 002 500	-	75,00%	-	166 667 500	-	25,00%	-	123
TOTAL CONTRAT PROVINCE SUD			11 670 000 000	12 285 000 000	8 590 000 000	8 714 860 000	73,61%	70,94%	3 080 000 000	3 570 140 000	26,39%	29,06%	

Légende:	Opération ajoutée par cet avenant
	Opération modifiée précédemment
	Opération supprimée

Maquette financière recensant les nouvelles opérations labellisées « trajectoire 5.0 » pour lesquelles une enveloppe supplémentaire est allouée

N° OPERATION	INTITULE DE L'OPERATION	NATURE	COUT GLOBAL	PART ETAT	%	PART PROVINCE	%	BOP
V-5-T5.0	Pôle éducatif pour adolescents: ouverture d'un troisième internat provincial et d'un nouveau foyer pour adolescents	Inv	215 000 000	107 500 000	50,00%	107 500 000	50,00%	123
V-6-T5.0	Création d'un cartable numérique à destination des collégiens de la province Sud	Inv	290 000 000	145 000 000	50,00%	145 000 000	50,00%	123
V-7-T5.0	Sécurisation des collèges publics	Inv	400 000 000	200 000 000	50,00%	200 000 000	50,00%	123
VI-2-T5.0	Résorption des dépôts sauvages	Inv	29 832 936	14 916 468	50,00%	14 916 468	50,00%	123
VI-3-T5.0	Restauration écologique des anciens sites dégradés par le feu et l'activité minière au sein du Parc de la Côte Oubliée	Inv	480 000 000	240 000 000	50,00%	240 000 000	50,00%	123
VI-4-T5.0	Plan de protection des forêts contre les feux	Inv	155 131 265	77 565 633	50,00%	77 565 632	50,00%	123
VII-2-T5.0	Aides économiques aux entreprises des communes rurales de la province Sud	Inv	111 945 322	55 972 661	50,00%	55 972 661	50,00%	123
TOTAL TRAJECTOIRE 5.0			1 681 909 523	840 954 762	50,00%	840 954 761	50,00%	

Maquette financière recensant le montant total contractualisé

	COUT GLOBAL INITIAL	COUT GLOBAL APRES AVENANT	PART ETAT INITIALE	PART ETAT APRES AVENANT	% INITIAL	% APRES AVENANT	PART PROVINCE INITIALE	PART PROVINCE APRES AVENANT	% INITIAL	% APRES AVENANT	BOP/financeur
TOTAL CONTRACTUALISE P123	11 020 000 000	13 316 909 523	8 265 000 000	9 230 814 762	75,00%	69,32%	2 755 000 000	4 086 094 761	25,00%	30,68%	123
TOTAL CONTRACTUALISE ADEME	650 000 000	650 000 000	325 000 000	325 000 000	50,00%	50,00%	325 000 000	325 000 000	50,00%	50,00%	ADEME
TOTAL CONTRACTUALISE TOUS FINANCEURS CONFONDUS	11 670 000 000	13 966 909 523	8 590 000 000	9 555 814 762	73,61%	68,42%	3 080 000 000	4 411 094 761	26,39%	31,58%	

EN €

Maquette financière portant sur les opérations contractualisées depuis 2017 dans le cadre du présent contrat Etat / Province Sud

N° OPERATION	INTITULE DE L'OPERATION	NATURE	COUT GLOBAL		PART ETAT		TAUX PART ETAT		PART PROVINCE		TAUX PART PROVINCE		BOP/financeur
			Montant initial (2017)	Montant après avenants	Montant initial (2017)	Montant après avenants	% initial (2017)	% après avenants	Montant initial (2017)	Montant après avenants	% initial (2017)	% après avenants	
I-1 ter	Sécurisation infrapas routières et désenclavement de la côte Est de la province Sud (notamment Thio)	Inv	8 380 000,00	15 133 721,04	6 285 000,00	11 350 290,77	75,00%	75,00%	2 095 000,00	3 783 430,26	25,00%	25,00%	123
I-2	Mise en œuvre d'éclairage public à La Conception	Inv		167 600,00		83 800,00		50,00%		83 800,00		50,00%	123
I-3	Réfection de la chaussée en traversée de Saint-Louis	Inv		1 676 000,00		472 296,80		28,18%		1 203 703,20		71,82%	123
I-4	Requalification de la rue Georges Lèques	Inv		2 522 380,00		1 261 190,00		50,00%		1 261 190,00		50,00%	123
I-5	Confortement de talus "Parcours du Cœur"	Inv		2 178 800,00		544 700,00		25,00%		1 634 100,00		75,00%	123
II-1 qua	Habitat aidé	Inv	51 229 705,40	47 439 738,96	38 422 279,05	35 579 804,22	75,00%	75,00%	12 807 426,35	11 859 934,74	25,00%	25,00%	123
III-1 ter	Chantiers d'insertion	Fonc	4 190 000,00	3 603 400,00	3 142 500,00	2 702 550,00	75,00%	75,00%	1 047 500,00	900 850,00	25,00%	25,00%	123
III-2 bis	Lutte contre l'exclusion à la tribu de Saint Louis	Fonc	838 000,00	670 400,00	628 500,00	502 800,00	75,00%	75,00%	209 500,00	167 600,00	25,00%	25,00%	123
III-3	Accueil de mineurs en perte de repères au foyer de Néméara	Inv		251 400,00		125 700,00		50,00%		125 700,00		50,00%	123
III-4	Foyer pour enfants et adolescents sur la commune de Bourail	Inv		838 000,00		419 000,00		50,00%		419 000,00		50,00%	123
IV-1 bis	Restructuration et extension des maisons de santé des quartiers prioritaires et zones rurales	Inv	4 692 800,00	4 692 800,00	3 519 600,00	3 519 600,00	75,00%	75,00%	1 173 200,00	1 173 200,00	25,00%	25,00%	123
IV-2	Espace culturel de Deva	Inv	1 676 000,00	1 676 000,00	1 257 000,00	1 257 000,00	75,00%	75,00%	419 000,00	419 000,00	25,00%	25,00%	123
V-1 ter	Accompagnement à la scolarité	Fonc	6 285 000,00	4 877 160,00	4 713 750,00	3 657 870,00	75,00%	75,00%	1 571 250,00	1 219 290,00	25,00%	25,00%	123
V-2 ter	Accompagnement à la réussite des élèves internes	Fonc	1 089 400,00	770 960,00	817 050,00	578 220,00	75,00%	75,00%	272 350,00	192 740,00	25,00%	25,00%	123
V-3	Soutien à l'enseignement privé	Inv	8 380 000,00	8 380 000,00	6 285 000,00	6 285 000,00	75,00%	75,00%	2 095 000,00	2 095 000,00	25,00%	25,00%	123
V-4	Sécurisation des collèges publics	Inv	-	2 622 940,00	-	1 967 205,00	-	75,00%	-	655 735,00	-	25,00%	123
VI-1	Accord cadre ADEME-PS	Inv	5 447 000,00	5 447 000,00	2 723 500,00	2 723 500,00	50,00%	50,00%	2 723 500,00	2 723 500,00	50,00%	50,00%	ADEME
VII-1	Hydraulique agricole	Inv	5 586 694,60	-	4 190 020,95	-	75,00%	-	1 396 673,65	-	25,00%	-	123
TOTAL CONTRAT PROVINCE SUD			97 794 600,00	102 948 300,00	71 984 200,00	73 030 526,80	73,61%	70,94%	25 810 400,00	29 917 773,20	26,39%	29,06%	

Légende:	Opération ajoutée par cet avenant
	Opération modifiée précédemment
	Opération supprimée

Maquette financière recensant les nouvelles opérations labellisées « trajectoire 5.0 » pour lesquelles une enveloppe supplémentaire est allouée

N° OPERATION	INTITULE DE L'OPERATION	NATURE	COUT GLOBAL	PART ETAT	%	PART PROVINCE	%	BOP
V-5 T5.0	Pôle éducatif pour adolescents: ouverture d'un troisième internat provincial et d'un nouveau foyer pour adolescents	Inv	1 801 700,00	900 850,00	50,00%	900 850,00	50,00%	123
V-6 T5.0	Création d'un cartable numérique à destination des collégiens de la province Sud	Inv	2 430 200,00	1 215 100,00	50,00%	1 215 100,00	50,00%	123
V-7 T5.0	Sécurisation des collèges publics	Inv	3 352 000,00	1 676 000,00	50,00%	1 676 000,00	50,00%	123
VI-2 T5.0	Résorption des dépôts sauvages	Inv	250 000,00	125 000,00	50,00%	125 000,00	50,00%	123
VI-3 T5.0	Restauration écologique des anciens sites dégradés par le feu et l'activité minière au sein du Parc de la Côte Oubliée	Inv	4 022 400,00	2 011 200,00	50,00%	2 011 200,00	50,00%	123
VI-4 T5.0	Plan de protection des forêts contre les feux	Inv	1 300 000,00	650 000,00	50,00%	650 000,00	50,00%	123
VII-2-T5.0	Aides économiques aux entreprises des communes rurales de la province Sud	Inv	938 101,80	469 050,90	50,00%	469 050,90	50,00%	123
TOTAL TRAJECTOIRE 5.0			14 094 401,80	7 047 200,90	50,00%	7 047 200,90	50,00%	

Maquette financière recensant le montant total contractualisé

	COUT GLOBAL INITIAL	COUT GLOBAL APRES AVENANT	PART ETAT INITIALE	PART ETAT APRES AVENANT	% INITIAL	% APRES AVENANT	PART PROVINCE INITIALE	PART PROVINCE APRES AVENANT	% INITIAL	% APRES AVENANT	BOP/financeur
TOTAL CONTRACTUALISE P123	92 347 600,00	111 595 701,80	69 260 700,00	77 354 227,70	75,00%	69,32%	23 086 900,00	34 241 474,09	25,00%	30,68%	123
TOTAL CONTRACTUALISE ADEME	5 447 000,00	5 447 000,00	2 723 500,00	2 723 500,00	50,00%	50,00%	2 723 500,00	2 723 500,00	50,00%	50,00%	ADEME
TOTAL CONTRACTUALISE TOUS FINANCEURS CONFONDUS	97 794 600,00	117 042 701,80	71 984 200,00	80 077 727,70	73,61%	68,42%	25 810 400,00	36 964 974,09	26,39%	31,58%	

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2017-2022
ETAT – PROVINCE SUD**

**ENJEU R11 : « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »
Opération n° I-2 : Mise en œuvre d'éclairage public à La Conception**

1. Finalités et enjeux :

Du fait de l'urbanisation progressive du Mont-Dore, la Voie de Dégagement Est (VDE) traverse désormais des zones assez urbanisées, où un éclairage routier trouve sa pertinence, tant pour la sécurité des automobilistes que pour la tranquillité des piétons.

2. Présentation technique :

- Description de l'opération

L'opération prévue en 2022 concerne la mise en place d'éclairage public sur la VDE, au niveau du giratoire de La Conception.

- Modalités de mise en œuvre

L'opération sera réalisée en 2022. La maîtrise d'œuvre des études est externalisée, la maîtrise d'œuvre des travaux est effectuée par la province Sud. Les travaux font déjà l'objet d'un contrat signé suite à un Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC), cependant, leur réalisation n'est prévue qu'en 2022.

- Foncier : acquis (provincial).

3. Plan de financement :

- Coût total : 20 millions F.CFP

- Coût contractualisé : 20 millions F.CFP

- Origine des crédits et montants (contrat, emprunt, défiscalisation...) : contrat de développement

- Plan de financement sollicité

	Cout total	Part Etat		Part province Sud	
		Montant	%	Montant	%
€	167 600	83 800	50	83 800	50
FCFP	20 000 000	10 000 000		10 000 000	

4. Calendrier de réalisation :

- Echancier physique (calendrier prévisionnel des travaux, études, APS, APD, début de travaux, fin des travaux, date de mise en service de l'équipement) : Marché de travaux déjà signé, pour une mise en œuvre en 2022.

- Contraintes, difficultés (mobilisation foncière par exemple) : Pas de contraintes spécifiques

- Echancier financier prévisionnel (CP)

	2021	2022	2023	Total
€	0	167 600	0	167 600
FCFP	0	20 000 000	0	20 000 000

5. Impacts attendus :

- Quels sont les effets attendus en termes d'emploi (distinguer les emplois directs liés à la réalisation du projet des emplois indirects générés à terme)

Emplois du BTP

- Quels sont les effets attendus en termes de satisfaction des usagers ?

Sécurisation de la liaison routière, amélioration de la tranquillité publique

- Quels sont les effets attendus en termes d'environnement (si le projet contribue pas directement à la protection de l'environnement, décrire en quoi il prend en compte les exigences environnementales) ?

Pas d'impact.

6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté :

- Comment sera assurée l'exploitation et la maintenance de l'opération (régie, DSP...)?

L'éclairage public sera rétrocédé à la commune du Mont-Dore.

- L'investissement va-t-il générer des ressources propres ? oui non

Si oui, préciser le pourcentage des ressources propres dans le coût d'exploitation : %

- Quel sera le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement ? (coût annuel net) : Coût à la charge de la Mairie du Mont-Dore

7. Evaluation :

Opération relevant de l'enjeu « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »

Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2021	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet		Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016		Collectivité

R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	NON	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2017-2022
ETAT – PROVINCE SUD**

**ENJEU R11 : « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »
Opération n° I-3 : Réfection de la chaussée en traversée de Saint-Louis**

1. Finalités et enjeux :

Le Sud-Est de la commune du Mont-Dore et la commune de Yaté sont desservies par la route provinciale n°1 (Route du Sud – RP1). La pérennité de cette desserte est extrêmement importante pour la sécurité et l'économie de la Nouvelle-Calédonie, car la RP1 représente le seul itinéraire entre l'agglomération du Grand Nouméa, avec ses enjeux en terme médical, d'emplois, de services, etc, et :

- l'Usine du Sud ;
- Yaté ;
- le Mont-Dore Sud, le Vallon Dore, et Plum.

Les blocages physiques réguliers de la RP1 abîment la chaussée, qui se dégrade à un rythme rapide, impactant négativement la sécurité des automobilistes empruntant cette voie, et contribuant à l'image d'insécurité du secteur.

C'est pourquoi la province Sud a engagé depuis 2019 des tranches annuelles de réfection de la chaussée, depuis La Coulée, en revenant progressivement vers Boulari. En 2022 et 2023 pourraient être réalisés deux kilomètres supplémentaires au niveau de la traversée de la tribu de Saint-Louis.

2. Présentation technique :

- Description de l'opération

L'opération consiste à améliorer les conditions de circulation des automobilistes sur la route existante, via la réfection d'environ 2 km de voirie au niveau de la tribu de Saint-Louis. Le marquage au sol est également repris lors de ces travaux.

- Modalités de mise en œuvre

L'opération sera réalisée en deux tranches d'environ 1 kilomètre chacune, en 2022 et 2023. Les travaux seront réalisés sur le marché à bon de commande provincial, en cours de consultation. Les études ont déjà été réalisées, seul restera à rédiger le détail des quantités estimatives, une fois le marché à bon de commande attribué.

- Foncier : acquis (provincial)

3. Plan de financement :

- Coût total : 200 millions F.CFP

- Coût contractualisé : 200 millions F.CFP

- Origine des crédits et montants (contrat, emprunt, défiscalisation...) : contrat de développement

- Plan de financement sollicité

	Cout total	Part Etat		Part province Sud	
		Montant	%	Montant	%
€	1 676 000	472 296,80	28,18	1 203 703,20	71,82
FCFP	200 000 000	56 360 000		143 640 000	

4. Calendrier de réalisation :

- Echancier physique (calendrier prévisionnel des travaux, études, APS, APD, début de travaux, fin des travaux, date de mise en service de l'équipement)
Marché à bons de commande en cours de consultation, travaux en deux tranches 2022 et 2023.
- Contraintes, difficultés (mobilisation foncière par exemple)
Pas de contraintes spécifiques.
- Echancier financier prévisionnel (CP)

	2021	2022	2023	Total
€	0	838 000	838 000	1 676 000
FCFP	0	100 000 000	100 000 000	200 000 000

5. Impacts attendus :

- Quels sont les effets attendus en termes d'emploi (distinguer les emplois directs liés à la réalisation du projet des emplois indirects générés à terme)
Emplois du BTP.
- Quels sont les effets attendus en termes de satisfaction des usagers ?
Sécurisation de la liaison routière, amélioration de la tranquillité publique.
- Quels sont les effets attendus en termes d'environnement (si le projet de contribue pas directement à la protection de l'environnement, décrire en quoi il prend en compte les exigences environnementales) ?
Pas d'impact.

6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté :

- Comment sera assuré l'exploitation et la maintenance de l'opération (régie, DSP...)?
Régie.
- L'investissement va-t'il générer des ressources propres ? oui non X
Si oui, préciser le pourcentage des ressources propres dans le coût d'exploitation : %
- Quel sera le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement ? (coût annuel net)

Coût équivalent au coût actuel d'entretien courant.

7. Evaluation :

Opération relevant de l'enjeu « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »

Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2021	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet		Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016		Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	NON	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

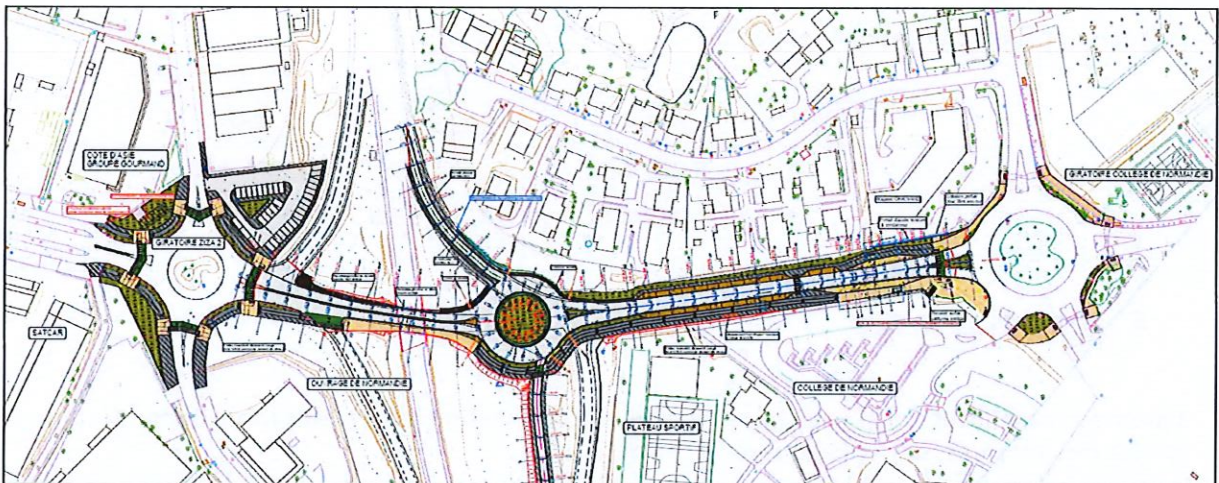
**ENJEU R11 : « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »
Opération n° I-4 : Requalification de la rue Georges Lèques**

1. Finalités et enjeux :

La rue Georges Lèques, dans sa section Est, est à la fois en lien direct avec la voie express (échangeur de Petite Normandie) et les établissements scolaires et infrastructures de loisir du quartier.

Ce mélange des genres est aujourd’hui peu propice au développement des modes doux et à la sécurité des déplacements, quel qu’en soit le mode.

Par conséquent, il a été décidé de requalifier ce tronçon, à la fois pour sécuriser les accès depuis et vers la voie express, permettre un aménagement plus urbain autour du collège, et inciter au report modal, via la création d’un parking de rabattement.



2. Présentation technique :

- Description de l'opération

Aménagement en boulevard urbain de la rue G. Lèques, dans sa section Est, avec création de cheminements pour modes actifs, et sécurisation de la bretelle de l'échangeur de la petite Normandie.

- Modalités de mise en œuvre

L'opération se déroulera sur 2022-2023.

- Foncier : acquis (provincial)

3. Plan de financement :

- Coût total : 315 millions F.CFP

- Coût contractualisé : 301 MF – en effet, 14 MF font déjà l'objet d'un financement au titre du contrat d'agglomération, opération n°I-6-1 « Aménagements de voirie en faveur des transports en commun – Arrêt rue Georges Lèques (tranche 2) Nouméa ».

- Origine des crédits et montants (contrat, emprunt, défiscalisation...) : contrat de développement

- Plan de financement sollicité

	Cout total	Part Etat		Part province Sud	
		Montant	%	Montant	%
€	2 522 380	1 261 190	50	1 261 190	50
FCFP	301 000 000	150 500 000		150 500 000	

4. Calendrier de réalisation :

- Echancier physique (calendrier prévisionnel des travaux, études, APS, APD, début de travaux, fin des travaux, date de mise en service de l'équipement)

Etudes en cours (APD finalisé), consultation début 2022, travaux 2022-2023.

- Contraintes, difficultés (mobilisation foncière par exemple)

Pas de contraintes spécifiques.

- Echancier financier prévisionnel (CP)

	2021	2022	2023	Total
€	0	1 257 000	1 265 380	2 522 380
FCFP	0	150 000 000	151 000 000	301 000 000

5. Impacts attendus :

- Quels sont les effets attendus en termes d'emploi (distinguer les emplois directs liés à la réalisation du projet des emplois indirects générés à terme)

Emplois du BTP.

- Quels sont les effets attendus en termes de satisfaction des usagers ?

Sécurisation de la liaison routière, développement des modes doux (piéton et cycles) et du covoiturage.

- Quels sont les effets attendus en termes d'environnement (si le projet contribue pas directement à la protection de l'environnement, décrire en quoi il prend en compte les exigences environnementales) ?

Pas d'impact environnemental (pas d'artificialisation des sols). Plantations prévues aux abords de la voie express.

6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté :

- Comment sera assuré l'exploitation et la maintenance de l'opération (régie, DSP...)?

Régie.

- L'investissement va-t'il générer des ressources propres ? oui non X

Si oui, préciser le pourcentage des ressources propres dans le coût d'exploitation : %

- Quel sera le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement ? (coût annuel net)

Coût équivalent au coût actuel d'exploitation routière.

7. Evaluation :

Opération relevant de l'enjeu « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »

Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2021	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet		Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016		Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	NON	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2017-2022
ETAT – PROVINCE SUD**

ENJEU R11 : « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »

Opération n° I-5 : Confortement de talus Parcours du Cœur

1. Finalités et enjeux :

La route provinciale n°2 (RP2) est la seule voie de desserte du Vallon-Dore, depuis La Coulée d'un côté, et Val Boisé de l'autre.

Cette voie enserrée entre mer et montagne ne peut être déplacée, sauf à engager des travaux extrêmement coûteux côté montagne.

Cependant, tempête après tempête, elle se retrouve menacée par l'érosion côtière et la montée du niveau de la mer. La problématique est particulièrement sensible au niveau du Parcours du Cœur, zone qui fait également l'objet d'aménagements par la Mairie pour offrir plus de services à sa population vivant au sud de la commune.

Par conséquent, il a été décidé de conforter les talus côté mer, afin d'améliorer sur le long terme la résilience au changement climatique de cette infrastructure de base.



2. Présentation technique :

- Description de l'opération

L'opération prévue en 2022 et 2023 concerne le soutènement d'un talus et la reconstitution d'un accotement par microberlinoise sur un linéaire de 300 m sur la RP2 le long du Parcours du Cœur.

- Modalités de mise en œuvre

L'opération fera l'objet de deux tranches 2022 et 2023. La maîtrise d'œuvre est effectuée par la province Sud. La première tranche fait actuellement l'objet d'une consultation.

- Foncier : acquis (provincial).

3. Plan de financement :

- Coût total : 260 millions F.CFP

- Coût contractualisé : 260 millions F.CFP

- Origine des crédits et montants (contrat, emprunt, défiscalisation...) : contrat de développement
- Plan de financement sollicité

	Cout total	Part Etat		Part province Sud	
		Montant	%	Montant	%
€	2 178 800	544 700	25	1 634 100	75
FCFP	260 000 000	65 000 000		195 000 000	

4. Calendrier de réalisation :

- Echancier physique (calendrier prévisionnel des travaux, études, APS, APD, début de travaux, fin des travaux, date de mise en service de l'équipement)

Tranche 2022 : consultation en cours.

Tranche 2023 : études en 2021 et consultation en 2022

- Contraintes, difficultés (mobilisation foncière par exemple)

Pas de contraintes spécifiques

- Echancier financier prévisionnel (CP)

	2021	2022	2023	Total
€	0	1 089 400	1 089 400	2 178 800
FCFP	0	130 000 000	130 000 000	260 000 000

5. Impacts attendus :

- Quels sont les effets attendus en termes d'emploi (distinguer les emplois directs liés à la réalisation du projet des emplois indirects générés à terme)

Emplois du BTP.

- Quels sont les effets attendus en termes de satisfaction des usagers ?

Sécurisation de la liaison routière, maintien du cheminement piéton et cycles malgré l'érosion côtière.

- Quels sont les effets attendus en termes d'environnement (si le projet de contribue pas directement à la protection de l'environnement, décrire en quoi il prend en compte les exigences environnementales) ?

Résilience des infrastructures de base au changement climatique. Minimisation des impacts environnementaux vis-à-vis d'une solution de déplacement de la route.

6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté :

- Comment sera assuré l'exploitation et la maintenance de l'opération (régie, DSP...)?

Régie.

- L'investissement va-t'il générer des ressources propres ? oui non X

Si oui, préciser le pourcentage des ressources propres dans le coût d'exploitation : %

- Quel sera le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement ? (coût annuel net)

Coût estimé à 1% annuel du coût d'investissement : environ 3 MF par an

7. Evaluation :

Opération relevant de l'enjeu « Accès aux infrastructures de base et continuité territoriale »

Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2021	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet		Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016		Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	NON	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2017-2022
ETAT – PROVINCE SUD**

ENJEU R-32 : « Actions pour la jeunesse »

Opération n° III-3 : Accueil de mineurs en perte de repères au foyer Néméara

1. Finalités et enjeux :

La Nouvelle Calédonie peut se prévaloir de disposer d'un panel structurel assez bien fourni en termes de protection de l'enfance et de lutte contre la délinquance (infanto-)juvénile, et ce, depuis de nombreuses années.

Néanmoins, avec 3 faits de délinquance sur 5 imputables à des mineurs, force ne peut être que de constater une absence de réponse ou de prise en charge adaptées aux problématiques rencontrées par certains adolescents dans leur parcours vers l'âge adulte.

Par ailleurs, à ce premier constat s'ajoute une seconde réalité toujours plus alarmante : 1 mineur sur 2 impliqué dans ces faits a moins de 15 ans... l'âge moyen des mineurs mis en cause est donc en nette baisse alors que le nombre d'actes délictueux commis par des jeunes est, lui, croissant !

Enfin, ultime élément de langage concernant ces actes d'incivismes, d'incivilités, de violence voire de délinquance : dans 80% des faits délictueux avérés, on retrouve l'alcool et/ou le cannabis comme catalyseurs voire déclencheur.

Fort du fait que la prévention de la délinquance soit l'affaire de tous (compétences partagées entre l'État, les collectivités et les communautés calédoniennes), Madame Sonia BACKÈS - Présidente de l'Assemblée de la province Sud, en collaboration étroite avec le parquet, Yves DUPAS - Procureur de la République, a souhaité que sa collectivité se dote d'un outil innovant en capacité d'offrir aux jeunes Calédoniens et à leur famille, une réponse éducative adaptée et individualisée en terme d'alternative aux poursuites et de prévention de la récidive, et ce, dès le premier acte posé.

Dans ce cadre, la Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales – DPASS, propose de concevoir un outil infrastructurel de déjudiciarisation par l'alternative aux poursuites, de prévention de la récidive et de distanciation ("rupture"), en d'autres termes, un lieu propice au répit, au ressourcement, à la réflexion et à la (re-)construction personnelle pour adolescents.

2. Présentation technique :

Description de l'opération

L'opération consiste à rénover et agrandir le foyer Néméara, situé à Bourail, afin qu'il permette d'accueillir les jeunes et leurs encadrants dans un cadre adapté, à la fois cadre de vie sécurisant et contenant, lieu d'apprentissage, et porteur de sens.

Le développement du site se fera de façon progressive, compatible avec le développement du projet pédagogique ainsi qu'avec le recrutement et la professionnalisation des équipes encadrantes et des partenaires.

Dans un premier temps, il est envisagé l'accueil de 6 jeunes. Le rez-de-chaussée du bâtiment sera adapté à cet accueil. Le site sera également aménagé (sécurisation et valorisation des espaces extérieurs). Le bâtiment étant inutilisé depuis plus d'un an, des travaux généraux de remise en état du clos couvert seront également nécessaires.

Seule cette première tranche, estimée à 30 MF, fait l'objet de la présente fiche.

Dans un second temps, l'accueil serait étendu à 12 jeunes, et les conditions d'accueil adaptées à la mixité. Différentes options sont aujourd'hui à l'étude : réhabilitation du R+1 du bâtiment, en partie par les jeunes accueillis, constructions légères nouvelles sur le site...

Cette seconde tranche est estimée à 70 MF, mais n'est pas programmée à ce stade.

Modalités de mise en œuvre

L'opération fera l'objet de travaux en 2022, afin de permettre l'accueil des 6 premiers jeunes.

En fonction de la réalisation et de l'évaluation de cette première tranche, l'accueil pourrait être étendu à 12 jeunes en 2023.

La maîtrise d'ouvrage est déléguée à la SECAL.

Foncier : acquis (provincial).

3. Plan de financement :

- Coût total : 30 millions F.CFP
- Coût contractualisé : 30 millions F.CFP
- Origine des crédits et montants (contrat, emprunt, défiscalisation...) : contrat de développement
- Plan de financement sollicité

	Cout total	Part Etat		Part province Sud	
		Montant	%	Montant	%
€	251 400	125 700	50	125 700	50
FCFP	30 000 000	15 000 000		15 000 000	

4. Calendrier de réalisation :

- Echancier physique (calendrier prévisionnel des travaux, études, APS, APD, début de travaux, fin des travaux, date de mise en service de l'équipement)
Programme en cours de rédaction. Choix de la MOE fin 2021. Etudes et consultation des entreprises en 2022. Travaux en 2022 et 2023.
- Contraintes, difficultés (mobilisation foncière par exemple)
Pas de contraintes particulières.
- Echancier financier prévisionnel (CP)

	2021	2022	2023	Total
€	0	251 400	0	251 400
FCFP	0	30 000 000	0	30 000 000

5. Impacts attendus :

- Quels sont les effets attendus en termes d'emploi (distinguer les emplois directs liés à la réalisation du projet des emplois indirects générés à terme)
Emplois du BTP.
- Quels sont les effets attendus en termes de satisfaction des usagers ?
Mise en place d'un nouvel outil de protection de l'enfance et de lutte contre la délinquance.
- Quels sont les effets attendus en termes d'environnement (si le projet contribue pas directement à la protection de l'environnement, décrire en quoi il prend en compte les exigences environnementales) ?
Les espaces extérieurs seront repensés et aménagés avec des espèces locales, par les jeunes dans le cadre de leur séjour.

6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté :

- Comment sera assuré l'exploitation et la maintenance de l'opération (régie, DSP...)?
Régie.

- L'investissement va-t'il générer des ressources propres ? oui non X
Si oui, préciser le pourcentage des ressources propres dans le coût d'exploitation : %

- Quel sera le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement ? (coût annuel net)

Le coût de fonctionnement de ce nouvel outil est évalué autour de 120 MF annuels, principalement dimensionné par les charges de personnel.

7. Evaluation :

Opération relevant de l'enjeu « R32 – Actions pour la jeunesse »

Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2021	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet		Collectivité
R32-2	Nb personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nb évènements organisés par les institutions et associations / an	Nombre d'évènements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nb de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en 2021 et en fin de contrat	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisé / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nb de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en 2021 et en fin de contrat / Nb mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nb mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en 2021 et en fin de contrat / Nb total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nb projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2017-2022
ETAT – PROVINCE SUD**

ENJEU R-32 : « Actions pour la jeunesse »

Opération n° III-4 : Foyer pour enfants et adolescents sur la commune de Bourail

1. Finalités et enjeux :

Durant la période de confinement 2020, le foyer de l'enfance de Néméara a été transféré en urgence et provisoirement au sein d'une maison d'habitation au village (villa 1733, sise lot n°92 de la section Maraichers). Cette situation, qui perdure aujourd'hui, ne permet pas l'accueil des enfants dans des situations optimales, notamment en termes de confort, de sécurité et de gestion de la mixité garçons / filles.

Par ailleurs, l'effectif d'enfants accueillis est limité à 7 enfants, alors que les réflexions actuelles sur l'accueil des enfants, et la complémentarité avec le foyer pour adolescents aujourd'hui en construction sur le Grand Nouméa, tendraient à accroître légèrement l'effectif accueilli en brousse.

2. Présentation technique :

- Description de l'opération

L'opération consiste à construire un nouveau foyer pour enfants et adolescents sur la commune de Bourail. Cet espace doit :

- Assurer un bon confort de vie aux enfants hébergés
- Etre à proximité des activités périscolaires, des établissements scolaires
- Avoir une capacité d'accueil de 7 à 10 lits, pour des enfants entre 10 et 14 ans
- Etre un espace familial où est pratiqué le « faire avec » en faisant participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne
- Etre un lieu sécurisé
- Distinguer pour les douches, WC, chambres, les espaces filles/garçons

- Modalités de mise en œuvre

L'opération fera l'objet de travaux en 2022 et 2023. La maîtrise d'ouvrage est déléguée à la SECAL.

- Foncier : plusieurs fonciers sont aujourd'hui en compétition pour accueillir le projet. Il s'agit de fonciers provinciaux ou communaux.

3. Plan de financement :

- Coût total : 100 millions F.CFP
- Coût contractualisé : 100 millions F.CFP
- Origine des crédits et montants (contrat, emprunt, défiscalisation...) : contrat de développement
- Plan de financement sollicité

	Cout total	Part Etat		Part province Sud	
		Montant	%	Montant	%
€	838 000	419 000	50	419 000	50
FCFP	100 000 000	50 000 000		50 000 000	

4. Calendrier de réalisation :

- Echancier physique (calendrier prévisionnel des travaux, études, APS, APD, début de travaux, fin des travaux, date de mise en service de l'équipement)
Programme en cours de rédaction. Choix de la MOE fin 2021. Etudes et consultation des entreprises en 2022. Travaux en 2022 et 2023.
- Contraintes, difficultés (mobilisation foncière par exemple)
Pas de contraintes particulières.
- Echancier financier prévisionnel (CP)

	2021	2022	2023	Total
€	0	251 400	586 600	838 000
FCFP	0	30 000 000	70 000 000	100 000 000

5. Impacts attendus :

- Quels sont les effets attendus en termes d'emploi (distinguer les emplois directs liés à la réalisation du projet des emplois indirects générés à terme)
Emplois du BTP.
- Quels sont les effets attendus en termes de satisfaction des usagers ?
Amélioration des outils de protection de l'enfance, en particulier en brousse.
- Quels sont les effets attendus en termes d'environnement (si le projet contribue pas directement à la protection de l'environnement, décrire en quoi il prend en compte les exigences environnementales) ?
Les espaces extérieurs seront pensés pour favoriser l'accueil et les activités des enfants accueillis, tout en valorisant la biodiversité calédonienne.

6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté :

- Comment sera assuré l'exploitation et la maintenance de l'opération (régie, DSP...)?
Régie.
- L'investissement va-t'il générer des ressources propres ? oui non X
Si oui, préciser le pourcentage des ressources propres dans le coût d'exploitation : %
- Quel sera le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement ? (coût annuel net)
Le coût de fonctionnement de ce nouvel outil est identique au coût de fonctionnement du foyer actuel.

7. Evaluation :

Opération relevant de l'enjeu « R32 – Actions pour la jeunesse »

Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2021	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet		Collectivité
R32-2	Nb personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nb évènements organisés par les institutions et associations / an	Nombre d'événements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nb de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en 2021 et en fin de contrat	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisé / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nb de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en 2021 et en fin de contrat / Nb mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nb mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en 2021 et en fin de contrat / Nb total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nb projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

